

## Communiqué de presse

Le 21 juillet 2016

### **Négociations conventionnelles : « I have a dream »**

Que de déception et de colère après ces 2 jours de négociations conventionnelles !

La CSMF JM ne peut que constater le manque d'ambition, d'innovation des dernières propositions de la CNAM.

La médecine libérale dans son ensemble ne peut se satisfaire des revalorisations et évolutions des forfaits en trompe l'œil proposées pour les spécialités cliniques et techniques.

La reconnaissance de notre travail quotidien ne passe pas uniquement par 2 € supplémentaires sur le C, quand bien même ils seraient accordés en une fois, réservés aux seuls médecins à secteur opposable.

Et les autres ? Les spécialistes jeunes médecins travaillent-ils différemment ? Pourquoi la CS n'est pas indexée sur la revalorisation du C ? Devront-ils se contenter d'ajustements minimes sur les lettres clés ? Verrons-nous des propositions concrètes pour les spécialités en grand danger telles que la pédiatrie et l'endocrinologie ? Comment assurer une prise en charge des patients âgés en coordination si les médecins généralistes n'ont plus leurs correspondants spécialistes de proximité ?

J'ai fait un rêve :

Que M. Revel et Mme Touraine viennent dans nos cabinets une journée pour découvrir :

- Ce qu'est la médecine au quotidien, la coordination, les consultations quotidiennes lourdes, la gestion des urgences, une annonce diagnostique de maladie grave...
- Qu'une vraie coordination inter professionnelle faite autrement que bénévolement par les médecins se mette en place, en dehors des PRADO, PAERPA, qui n'aboutissent à rien en terme de suivi du patient. Et pourtant, nos dirigeants ne souhaitent-ils pas un virage ambulatoire ?
- Qu'une discussion sur une vraie liberté tarifaire pour tous soit ouverte par la CNAM et le gouvernement, seul moyen pour tous les médecins, secteur 1 et 2, d'investir et d'avoir une rémunération sécurisant la profession.
- Que la restriction imposée à la mise en place de la hiérarchisation des consultations soit revue, pour qu'elle ne soit pas cantonnée autour de pathologies vues exceptionnellement par les médecins libéraux.
- Que Mme la Ministre Marisol Touraine nous considère autrement que comme des esclaves, en rémunérant l'avis d'expert en télémedecine à 1€ dans son expérimentation en cours. Pourquoi ne pas créer un acte de télémedecine digne de ce nom dans la CCAM, valorisé de telle sorte qu'il soit attractif pour une mise en place rapide ?
- Que les 27 millions de visites annuelles, de plus en plus lourdes soient revalorisées en fonction du motif et du temps passé.

- Que les 27 millions de visites annuelles, de plus en plus lourdes soient revalorisées en fonction du motif et du temps passé.
- Que la refonte des forfaits existants ne se traduise pas par des pertes financières pour les médecins
- Et tout le reste...

I have a dream that one day...

Alors oui, la CSMF JM préfère renoncer à 8 000 € de rémunération annuelle supplémentaire, **unique point** que Mme la Ministre de la santé retient des négociations en cours. Le malaise est plus profond, les médecins sont ulcérés et attendent autre chose qu'une simple revalorisation : une reconnaissance de leur compétence et de la qualité de leur exercice.

Restons tous ensemble unis, restons source de propositions constructives pour l'avenir de la médecine libérale toute entière.